

**Structurer, accompagner et développer  
les projets associatifs et culturels**

**“il suffit de...”**  
*projet 2026*

**Une approche coopérative au service des projets associatifs**



# Sommaire

---

<b>1</b>	<b>PRÉSENTATION ET CONTEXTE</b>	-----	<b>p.02</b>
<b>2</b>	<b>CONSTATS</b>	-----	<b>p.03</b>
<b>3</b>	<b>OBJECTIFS</b>	-----	<b>p.04</b>
<b>4</b>	<b>LES ACTIONS</b>		
	- Accompagnement individuel	-----	<b>p.05</b>
	- Ateliers collectifs	-----	<b>p.06</b>
	- Accompagnement à la carte - collectif d'intervenants		<b>p.07</b>
	- Coordination de réseaux		<b>p.08</b>
<b>5</b>	<b>SPECIFICITE ET VALEUR AJOUTÉE</b>	-----	<b>p.09</b>
<b>6</b>	<b>MODELE ECONOMIQUE</b>	-----	<b>p.10</b>
<b>7</b>	<b>FINANCEMENT</b>	-----	<b>p.11</b>
<b>8</b>	<b>COLLECTIF EN ÉVOLUTION</b>	-----	<b>p.12</b>
<b>9</b>	<b>CONTACT</b>	-----	<b>p.13</b>



# Présentation

## FAISONS VIVRE LES INITIATIVES QUI NOUS RÉUNISSENT

“Il suffit de...” est une structure d’accompagnement dédiée au développement des initiatives associatives, culturelles et collectives.

Elle intervient auprès d’acteurs engagés (associations, collectifs, structures culturelles) afin de soutenir la structuration, la pérennisation et le développement de leurs projets.

## Contexte

Les structures associatives et culturelles jouent un **rôle essentiel dans la dynamique des territoires**, tant sur le plan social que culturel.

Cependant, elles rencontrent fréquemment des difficultés liées à :

- La structuration de leur organisation
- La pérennisation économique
- Le développement de leurs activités
- L’accès à des compétences spécifiques

Face à ces enjeux, il apparaît nécessaire de proposer des formes **d’accompagnement adaptées, accessibles et ancrées** dans les réalités de terrain.



# Constats

Les projets associatifs reposent souvent sur des dynamiques bénévoles et des ressources limitées, ce qui fragilise leur structuration et leur développement.

## - Des difficultés de structuration interne

- Rôles et responsabilités peu définis
- Fonctionnement informel
- Difficulté à organiser la prise de décision
- Manque d'outils de pilotage

→ *Perte d'efficacité, tensions internes, difficulté à se projeter*

## Un modèle économique fragile

- Dépendance aux subventions
- Manque de diversification des financements
- Difficulté à construire un budget prévisionnel
- Faible anticipation financière

→ *Instabilité, projets interrompus, stress des équipes*

## Un manque d'accès à des compétences spécifiques

Les structures ont des besoins mais :

- pas les moyens d'embaucher
- Peu de réseau professionnel
- Difficulté à identifier les bons interlocuteurs

→ *Projets freinés ou réalisés de manière artisanale*

Les besoins fréquents :

- Communication - gestion RH / paie - stratégie - ingénierie de projet

## Des difficultés à coopérer

Malgré une volonté de travailler ensemble :

- Manque d'espaces de rencontre
- Peu de coordination entre acteurs
- Concurrence implicite pour les financements

→ *Isolement des structures et perte d'impact collectif*

## Une difficulté à changer d'échelle

Beaucoup de projets :

- Restent au stade local
- Peinent à se développer
- Manquent de stratégie à moyen terme

→ *Potentiel non exploité*

## Un manque de temps et de ressources humaines

- surcharge des bénévoles
- cumul des fonctions
- fatigue / essoufflement

→ *Risque d'abandon ou de ralentissement du projet*

## Des enjeux territoriaux

- Inégalités d'accès aux ressources
- Isolement géographique
- Manque de structures d'appui

→ *Développement inégal des initiatives*

# Les objectifs

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Soutenir le développement, la structuration et la pérennisation des initiatives associatives, culturelles et collectives, en proposant un accompagnement adapté aux réalités de terrain.

## LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

### ✓ Renforcer les capacités des porteurs de projet

*Accompagner les associations et collectifs dans la clarification de leur projet, la définition de leurs objectifs et le renforcement de leurs compétences.*

- Aider à structurer une vision
- Améliorer l'organisation interne
- Développer les compétences des équipes

### ✓ Structurer les organisations et les projets

*Soutenir la mise en place de cadres de fonctionnement clairs et adaptés, permettant une meilleure gestion et un développement plus stable des initiatives.*

- Formaliser les rôles et les responsabilités
- Mettre en place des outils de pilotage
- Améliorer la prise de décision

### ✓ Consolider les modèles économiques

*Accompagner les structures dans la sécurisation et la diversification de leurs ressources afin de garantir leur pérennité.*

- Travailler sur les budgets
- Identifier des sources de financement
- Structurer une stratégie économique

### ✓ Faciliter l'accès à des compétences professionnelles

*Permettre aux structures de mobiliser des expertises adaptées à leurs besoins, via le collectif d'intervenants.*

- Accès à des compétences en communication, RH, gestion...
- Intervention ciblée selon les problématiques
- Accompagnement coordonné

### ✓ Favoriser les dynamiques de coopération

*Encourager les échanges, les collaborations et la mise en réseau entre acteurs d'un même territoire ou secteur.*

- créer des espaces de rencontre
- faciliter les projets collectifs
- structurer des réseaux d'acteurs

### ✓ Soutenir le développement de projets durables

*Accompagner les initiatives dans leur évolution à moyen et long terme, en renforçant leur impact et leur ancrage territorial.*

# Actions mises en oeuvre

Nos actions s'articulent autour de 4 axes complémentaires

## 1- L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

L'accompagnement individuel vise à soutenir les porteurs de projet dans la structuration, le développement et la pérennisation de leur initiative, en proposant **un suivi personnalisé** adapté à leurs besoins.

### L'ACCOMPAGNEMENT S'ADAPTE À CHAQUE SITUATION ET PEUT PORTER SUR PLUSIEURS AXES :

#### 1 CLARIFIER LE PROJET

Définir une vision claire et partagée.

- formaliser les objectifs
- identifier les priorités
- clarifier le positionnement

#### 2

#### STRUCTURER L'ORGANISATION

Mettre en place un fonctionnement adapté.

- définir les rôles et responsabilités
- organisation interne
- améliorer des modes de décision

#### 3 MODÈLE ÉCONOMIQUE

Consolider la viabilité du projet.

- construire ou ajuster le budget
- identifier les sources de financement
- réfléchir à la diversification des ressources

#### 4

#### DÉVELOPPER LE PROJET

Accompagner l'évolution et le rayonnement.

- stratégie de développement
- mise en place d'actions
- identifier les partenariats

### MODALITÉS D'INTERVENTION

L'accompagnement se déroule sous forme de temps d'échange réguliers, adaptés au rythme et aux besoins du porteur de projet.

- Séances individuelles
- Suivi dans la durée ou ponctuel
- Possibilité de mobilisation d'intervenants complémentaires

L'accompagnement repose sur une démarche personnalisée, participative, adaptée aux réalités du terrain, orientée vers l'autonomie des structures.



# 2- LES ATELIERS COLLECTIFS

## DES ATELIERS POUR APPRENDRE EN FAISANT

Les ateliers collectifs visent à **renforcer les compétences** des acteurs associatifs et culturels, tout en **favorisant les échanges** d'expériences et **les dynamiques collectives**.

### EXEMPLES D'ATELIERS

#### 1 STRUCTURATION DE PROJET

- Clarifier son projet
- Définir des objectifs
- Organiser ses actions

#### 2

#### MODELE ÉCONOMIQUE

- Construire un budget
- Identifier des financements
- Sécuriser son activité

#### 3 ANIMATION DE COLLECTIF

- Mobiliser des bénévoles
- Organiser le travail en équipe
- Améliorer la prise de décision

#### 4

#### COMMUNICATION

- Valoriser ses actions
- Structurer sa communication
- Toucher ses publics

### MODALITÉS

Les ateliers sont conçus comme des temps participatifs et interactifs.

- Format court (3h) ou long (6h)
- En groupe
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Echanges entre participants

### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Les ateliers reposent sur une pédagogie active :

- Participation des participants
- Valorisation des expériences
- Co-construction des solutions
- Apport d'outils concrets



Les ateliers peuvent constituer une première entrée dans l'accompagnement, un complément à un suivi individuel, un espace de mise en réseau

Les ateliers collectifs permettent de renforcer à la fois les compétences individuelles et les dynamiques collectives, en favorisant l'apprentissage par l'échange et la pratique.

# 3- ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE

## COLLECTIF D'INTERVENANTS

L'accompagnement à la carte vise à permettre aux structures d'accéder à des **compétences spécifiques** adaptées à leurs besoins, en mobilisant **un collectif d'intervenants aux profils complémentaires**.

### PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Les structures viennent avec une problématique ou un besoin identifié. À partir de cette demande, une analyse est réalisée afin d'identifier les compétences nécessaires et de mobiliser l'intervenant le plus adapté au sein du collectif.

1. Recueil du besoin
2. Analyse et qualification
3. Mobilisation d'un intervenant
4. Suivi et coordination de la mission

Nous assurons la coordination et nous restons l'interlocuteur principal.

### DOMAINES D'INTERVENTION

Le collectif permet de couvrir un large éventail de compétences qui s'étoffera :

- Ingénierie de projet
- Développement stratégique
- Ressources humaines
- Gestion de la paie
- Communication
- Vidéo / photographie
- Bilan de compétences...

### MODÈLE COOPÉRATIF

Les intervenants font partie d'un collectif et exercent chacun avec leur propre statut (micro-entreprise, coopérative d'entrepreneurs, intermittent...).

Chaque mission contribue au fonctionnement du projet collectif à hauteur de 10%, permettant de soutenir et développer la dynamique coopérative.

### VALEUR AJOUTEE

#### Ce dispositif permet :

- Un accès simplifié à des compétences professionnelles
- Une réponse adaptée et sur mesure
- Une grande flexibilité d'intervention
- Une continuité dans l'accompagnement
- Une mutualisation des ressources
- Soutenir les structures des intervenants

*L'accompagnement à la carte vient en complément de l'accompagnement individuel, des ateliers collectifs, des actions de coordination*

*Il permet d'apporter des réponses concrètes à des besoins identifiés au cours du suivi.*



## FAVORISER LA COOPÉRATION ET DYNAMISER LES LIENS ENTRE ACTEURS

La coordination de réseaux vise à structurer, animer et renforcer les dynamiques collectives entre acteurs d'un territoire ou d'un secteur, afin de favoriser la coopération et d'accroître l'impact des initiatives.

### ENJEUX IDENTIFIÉS

Les acteurs d'un même territoire ou d'un même secteur partagent souvent des problématiques communes, mais :

- Manquent d'espaces de rencontre
- Peinent à structurer des coopérations
- Disposent de peu de moyens pour animer des dynamiques collectives

Cela entraîne un manque de coordination et une perte d'impact global.

### ACTIONS MISES EN ŒUVRE

#### 1 ANIMATION TEMPS COLLECTIFS

- organisation de réunions
- animation de groupes de travail
- facilitation des échanges

#### 2

#### MISE EN LIEN DES ACTEURS

- identification des acteurs
- création de connexions
- développement de partenariats

#### 3 STRUCTURATION DU RÉSEAU

- définition des objectifs communs
- clarification des rôles
- organisation du fonctionnement collectif

#### 4

#### COORDINATION PROJETS COLLECTIFS

- accompagnement de projets communs
- suivi des actions
- appui à la mise en œuvre



### MODALITÉS

L'intervention peut prendre différentes formes, selon les besoins :

- Missions ponctuelles
- Accompagnement dans la durée
- Appui à la structuration d'un réseau existant
- Création de nouvelles dynamiques collectives

La coordination de réseaux vient en complément de l'accompagnement individuel (structuration des acteurs), des ateliers collectifs (montée en compétences), du collectif d'intervenants (mobilisation de ressources)

# Spécificité et valeur ajoutée

## UNE APPROCHE GLOBALE ET COMPLÉMENTAIRE

Le projet repose sur une approche qui combine plusieurs modalités d'intervention : accompagnement individuel, ateliers collectifs, coordination de réseaux et mobilisation d'un collectif d'intervenants. Cette complémentarité permet de répondre à la diversité des besoins des structures, en articulant accompagnement stratégique, montée en compétences et appui opérationnel.

## NOTRE SPÉCIFICITÉ

- ✓ **Une adaptation aux besoins réels**  
*L'intervention est construite à partir des besoins exprimés par les structures.*
- ✓ **Un modèle coopératif**  
*Le projet s'appuie sur une dynamique collective, réunissant des intervenants aux compétences variées.*
- ✓ **Un accès facilité à des compétences**  
*Le collectif d'intervenants constitue un levier central, permettant aux structures d'accéder à des compétences professionnelles qu'elles ne pourraient mobiliser seules.*
- ✓ **Un ancrage territorial**  
*Le projet s'inscrit dans une connaissance fine des réalités locales et des acteurs du territoire.*
- ✓ **Une logique de coopération**  
*Le projet ne se limite pas à un accompagnement individuel, mais vise à développer des dynamiques collectives.*
- ✓ **Un impact durable**  
*L'objectif n'est pas seulement de répondre à des besoins ponctuels, mais de renforcer durablement les capacités des structures.*

Le projet se distingue par sa capacité à articuler accompagnement, coopération et mobilisation de compétences, afin d'apporter des réponses concrètes, adaptées et durables aux besoins des acteurs de terrain.

# Modèle économique

## MODELE HYBRIDE

Le modèle économique du projet repose sur une logique hybride, combinant ressources propres, contributions des bénéficiaires et financements publics afin de garantir :

- L'accessibilité des actions pour les structures
- La pérennité du projet
- Un équilibre entre autonomie financière et soutien public

### PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES

Une participation financière est demandée aux structures accompagnées, afin de valoriser les actions proposées tout en restant accessible.

- Accompagnement individuel.
- Ateliers collectifs
- Coordination de réseaux
- Accompagnement à la carte.

### CONTRIBUTION DU COLLECTIF D'INTERVENANTS

Chaque intervenant contribue à hauteur de 10% du montant de la mission, afin de soutenir le fonctionnement et le développement du projet collectif.

### FINANCEMENTS PUBLICS

Le projet mobilise des financements publics afin de garantir son accessibilité et son développement.

- Subventions de fonctionnement
- Appels à projets
- Dispositifs territoriaux
- Partenariats institutionnels

### PARTENARIATS

Le projet s'appuie sur des partenariats avec des acteurs locaux : collectivités, structures, réseaux, entreprises....

- Co-financement des actions
- Mise en place d'ateliers ou de dispositifs spécifiques
- Développement de dynamiques collectives

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

À moyen terme, le projet vise à développer le volume d'activité, à renforcer le réseau d'intervenants, à structurer davantage les partenariats et à consolider l'autonomie financière.

# Financement

## RECETTES

Année	Cotisations	Subventions publiques	Fonds privés / fondations	Prestations	Partenariats / mécénat	Total Recettes
2026	8 000€	35 000€	15 000€	12 000€	5 000€	75 000€
2027	12 000€	40 000€	20 000€	18 000€	8 000€	98 000€

## DEPENSES

Année	Salaires et charges	Communication	Locations / évts	Déplacements et logistique	Production ressources	Matériel	Frais admini	Total Dépenses
2026	40 000€	6 000€	4 000€	3 000€	5 000€	4 000€	3000	67 000€
2027	50 000€	8 000€	5 000€	4 000€	7 000€	5 000€	4000	83 000€

## Echéancier



# Un collectif en évolution

Le projet est porté par une **équipe engagée**, disposant d'une expérience dans l'accompagnement de projets, l'animation de dynamiques collectives et le développement d'initiatives associatives et culturelles.

Elle s'appuie sur une connaissance fine **des réalités de terrain** et des enjeux rencontrés par les structures, ce qui lui permet de proposer un accompagnement adapté, concret et opérationnel.

L'équipe fonctionne en lien étroit avec **un collectif d'intervenants** aux compétences complémentaires : ingénierie de projet, communication, ressources humaines, développement... mobilisés en fonction des besoins.

Cette organisation permet de combiner une coordination globale du projet avec une capacité à apporter des expertises ciblées, tout en s'inscrivant dans une dynamique coopérative.

## UNE ÉQUIPE FLEXIBLE EN STRUCTURATION



Sarah

Fondatrice  
ingénierie



Léna

Vidéo photo  
reportage



Jean Marie

Stratégie de  
communication



Laure

Administration  
gestion budgétaire



Céline

bilan compétence  
CNV  
Coaching artistes



Karim

Trésorier ISD



Véronique

Présidente ISD



Stéphane

Secrétaire ISD

# Contact

## Il Suffit de...

7 Rue Gaston et Marguerite Cahen 60000 Beauvais  
ilsuffitde@gmail.com

Sarah Cherfaoui  
06 70 75 59 99

Site internet : en cours de réflexion



Numéro de Siret : 811 717 438 00014  
Code APE : 94 99 Z  
Créé le : 11 février 2015